



THE
LUTHERAN
WORLD
FEDERATION

Department
for World Service

member of **actalliance**



Note de plaidoyer pour l'Assemblée Générale des Nations Unies 1^{er} Octobre 2015

République Centrafricaine :

Un autre regard sur la situation est nécessaire pour améliorer la protection des civils et l'aide humanitaire.

Malgré la réduction de la violence à Bangui et d'autres régions du pays depuis le coup d'état de 2013, la situation en RCA est très inquiétante. Après l'accalmie qui a suivi la tenue du forum de réconciliation de Bangui en mai 2015, le récent regain de violence entre groupes armés de l'Est et l'Ouest du pays montre à suffisance qu'ils ont encore une grande capacité de nuisance à la fois sur les civils et la stabilité du pays. Après un an d'intervention de la Mission Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA) les affrontements entre groupes armés continuent toujours et le retour à la paix reste hypothétique. Cette mission, dotée d'un mandat de restauration des institutions de l'Etat et de protection des populations civiles, a atteint sa pleine capacité en avril 2015, même si elle a permis d'éviter la partition du pays, mais peine à atteindre ses objectifs.

Les mesures adoptées jusque là pour répondre aux causes et aux conséquences humanitaires et sécuritaires de la crise semblent ponctuelles et ne sont pas des pistes viables et durables pour sécuriser l'espace humanitaire et rendre plus efficace l'aide humanitaire, la protection des civils et la restauration de l'autorité de l'Etat. L'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU) doit adopter un changement d'orientation et mettre au centre de ses préoccupations et de ses décisions les intérêts du peuple centrafricain. Sans un changement important et significatif dans la façon dont la communauté internationale se penche sur la crise de la RCA, le pays restera confronté à la violence, aux abus multiformes et aux déplacements.

Dans l'optique du thème de cette année : « Les 70 ans de l'Organisation des Nations Unies : la voie à suivre pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme », les 10 ONG internationales signataires de cette note de plaidoyer veulent mettre en lumière les défis structurels qui continuent d'affecter la réponse humanitaire et les limites auxquels la communauté internationale fait face pour protéger les civils. Elles identifient les obstacles potentiels pour la MINUSCA et mettent en avant les points déterminants sur lesquels les Etats membres de l'Assemblée Générale, les bailleurs de fonds internationaux et la communauté internationale doivent s'appuyer pour apporter des réponses durables à la crise centrafricaine. Elles proposent un nouveau regard sur cette crise et indiquent ainsi la voie à suivre vers la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

1. SECURITE ET ACCES HUMANITAIRE

En RCA les groupes armés se fragmentent et se multiplient, rendant plus complexe l'accès humanitaire. Les acteurs humanitaires négocient plus difficilement leur présence et sont moins bien acceptés sur le terrain. Répondre à ce nouveau défi requiert un regard neuf sur l'environnement sécuritaire du pays.

i. La multiplication des groupes armes et l'insécurité généralisée

Depuis la tenue du Forum de Bangui où 9 groupes armés identifiés ont signé des accords de DDR, la cartographie des groupes armés a largement changé en RCA. Les groupes armés se sont fragmentés et ont progressivement accru leur pouvoir de nuisance :

- **Au sein des ex Séléka** : on note par exemple la naissance d'autres groupes politico-militaires tels que le Mouvement Patriotique pour la Centrafrique (MPC), né de la scission avec le FPRC.
- **Au sein du mouvement des Anti-Balaka** : une seconde coordination dirigée par J. Kokaté & M. Mocom a été créée.
- **Groupes non identifiés** : au Nord de Paoua des hommes armés non identifiés venus du Tchad se sont ajoutés à d'autres groupes et rendent insaisissable et imprévisible la sécurité dans le Nord.

Une recomposition des groupes armés selon des critères idéologiques, confessionnels ou ethniques est constatée. Des tentatives de ramification ou d'allégeance de certains groupes d'auto-défense à des groupes armés identifiés et la multiplication de gangs et bandes criminelles caractérisent le nouvel environnement sécuritaire de la RCA. Cette situation pourrait s'avérer propice à l'émergence d'autres groupes actifs dans la région, tels que Boko Haram.

Il est difficile d'identifier les auteurs des exactions, encore moins de retracer les chaînes de commandement de ces groupes. Une économie de guerre s'est développée, marquée par l'établissement des check-points pour extorquer de l'argent aux civils, notamment aux humanitaires. Certains groupes développent des objectifs politiques devant le vide laissé par les autorités et revendiquent la protection de leur communauté. D'autres profitent du chaos pour développer leurs activités de banditisme ou de contrôle des ressources naturelles.

ii. Les attaques contre les convois humanitaires

L'augmentation de la pression sur les convois humanitaires et les attaques directes contre les acteurs humanitaires montrent à quel point la sécurisation de l'espace humanitaire et le respect des principes humanitaires deviennent cruciaux.

- De janvier 2014 à juillet 2015, **19 travailleurs humanitaires ont été tués** en RCA. **272 incidents dont 138 en 2015** contre les travailleurs humanitaires ont été reportés¹.
- Certains **axes routiers vitaux sont dangereux** pour les convois humanitaires et acteurs humanitaires.

Ainsi, la préfecture de l'OUHAM connaît une sévère insécurité alimentaire de Phase 4: «urgence»² et a besoin d'une aide d'urgence. Pourtant elle a enregistré à elle seule près de 57 incidents contre les ONG qui y interviennent depuis le début de l'année, dont 32 entre mai et août 2015. D'autres préfectures comme l'OUHAM PENDE ou la OUAKA enregistrent de fréquentes attaques perpétrées par des bandits et autres groupes armés identifiés ou non, ciblant les humanitaires et leurs convois.

¹ OCHA République Centrafricaine, Journée mondiale de l'aide humanitaire: Une journée pour reconnaître le dévouement des humanitaires, communiqué de presse, Bangui, 19 août 2015

² Selon la Phase de Classification Intégrée (IPC) de la sécurité alimentaire du mois d'avril 2015

iii. La sécurisation des axes commerciaux

Les axes Boguila-Paoua, Baboua - Garoua Boulai ou encore Baboua-Beloko sont aujourd'hui des axes très dangereux tant pour les commerçants que pour les humanitaires. En l'espace d'un mois par exemple deux incidents majeurs ont été perpétrés contre des humanitaires ou leurs convois.

- **Un convoi de vivres du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a essuyé des tirs** qui ont mortellement touché le chauffeur et renversé le véhicule à 20 km de Baboua au nord-ouest du pays ;

- **Un personnel du Mouvement de la Croix Rouge dans l'exercice de son mandat a été blessé** lors des récents affrontements intercommunautaires à Bambari.

Même la sécurisation par la MINUSCA de certains axes comme celui de Garoua Boulai - Bangui, censé être le mieux protégé de RCA car vital pour l'approvisionnement de la capitale, ne permet toujours pas de stopper les incidents réguliers contre les convois commerciaux et humanitaires. En août 2015, les grèves des chauffeurs camerounais refusant d'emprunter cet axe sans une sécurité accrue ont eu un impact immédiat sur le prix des produits de première nécessité à Bangui. Aujourd'hui, plus de 3000 containers sont en attente de livraison dans le port de Douala, dont beaucoup sont destinés à l'aide humanitaire.

Tout ceci montre à suffisance combien l'espace humanitaire en RCA est fragilisé et sa préservation demeure un défi quotidien pour les acteurs humanitaires. Loin d'une amélioration significative de la situation, ils évoluent dans un environnement de travail difficile et dangereux, nécessitant des mesures de mitigation des risques très coûteuses.

Recommandations

- **Il est souhaitable de réactualiser la cartographie des groupes armés** surtout sur les axes principaux et définir des mesures de mitigation de leur impact sur les convois humanitaires
- **Concernant l'espace humanitaire**, il faut veiller à l'adoption, à la signature, au respect et à la vulgarisation par tous les acteurs des lignes directrices Civilo-militaires afin de garantir le respect des principes humanitaires et la distinction entre acteurs humanitaires et forces armées.
- **Concernant la sécurisation des axes routiers**, la MINUSCA pourrait mettre en œuvre de manière plus proactive sa stratégie de protection des civils afin d'assurer de manière plus effective la sécurité des populations et des humanitaires.
- **Certains axes et préfectures sont militairement sécurisés** par la MINUSCA, pourtant les convois sont régulièrement attaqués, il faut donc évaluer le dispositif sécuritaire actuel et proposer un système de patrouilles plus efficace.

2. CONTINUE ET FINANCEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE

Cette nouvelle configuration de l'espace sécuritaire participe évidemment à la persistance, voire dans certains cas à l'aggravation, des besoins humanitaires des populations affectées.

i. Des besoins humanitaires peu couverts

Le nombre de déplacés à l'intérieur du pays, estimé à 368 859 personnes, reste préoccupant alors même qu'il n'est pas possible de dénombrer les déplacés qui sont en brousse. En y ajoutant les 466,113 réfugiés centrafricains dans les pays voisins, cela représente près d'un quart de la population centrafricaine. Jusqu'à présent, presque **2.7 millions de personnes sur un total de 4.6 millions sont**

toujours dans le besoin d'une assistance humanitaire dans un conflit qui a tué près de 5'000 personnes³.

- **Insécurité alimentaire** : environ 1'268'000 personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire selon la Phase de Classification Intégrée (IPC) de la sécurité alimentaire du mois d'avril 2015. Avec 75% des Centrafricains dépendent de l'agriculture pour leur nourriture et revenus, les moyens d'existence et les besoins de production alimentaire doivent être restaurés pour éviter une nouvelle détérioration ;
- **Accès à l'eau potable** : moins de 25% de la population a accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, causant de graves problèmes dans les camps de déplacés surpeuplés à travers le pays⁴.
- **Accès à la santé** : le système national de santé s'est effondré, notamment en raison de la violence généralisée. 72% des structures de santé sont endommagées ou détruites et elles dépendent, pour la majorité, du soutien des organisations confessionnelles et humanitaires pour offrir à environ 2 millions de personnes des services de santé⁵.
- **Accès à l'éducation** : 1,4 million d'enfants n'ont pas accès à l'éducation⁶.
- **Protection** : plus de 6 000 cas de violences basées sur le genre ont été enregistrés et 8'000 à 10'000 enfants seraient associés aux groupes armés.

ii. Situation humanitaire toujours préoccupante

Le contexte humanitaire actuel n'a pas beaucoup changé. Les chiffres et les besoins sont toujours quasiment les mêmes et malgré cela le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) demeure sous financé (44%)⁷.

- **18 % seulement des 613 millions de dollars nécessaires de toute urgence** pour couvrir les besoins en 2015, ont été débloqués à ce jour⁸.
- **En conséquence, les agences humanitaires ont été contraintes de diminuer ou arrêter l'aide destinée aux sites de déplacés.** Les distributions des vivres ont été suspendues dans plusieurs sites depuis plusieurs mois.
- **L'approvisionnement en eau potable est actuellement très limité** sur les sites et dans les quartiers. A ce sujet, les financements des activités d'hygiène, eau et assainissement (EHA) n'atteignent même pas le quart des besoins requis et les projets actuellement financés n'auront plus de financement dans les mois à venir, remettant en question les capacités de réponse en cas d'apparition potentielle d'une épidémie.

³ OCHA, *Central African Republic: A Call for humanitarian assistance. Responding to the needs of those affected by the emergency in CAR*, Updated May 2015, p. 5, available at <https://docs.unocha.org/sites/dms/CAR/Flyer%20SRP%20Draft4.pdf>

⁴ OCHA, *Humanitarian Bulletin Central African Republic*, Issue 2, August 2015p. 2

⁵ MSF, *Crise en République centrafricaine et réfugiés dans les pays frontaliers* » 2 Septembre 2015, disponible sur <http://www.msf.fr/actualite/dossiers/republique-centrafricaine-crise-silencieuse>, dernier accès 03/09/15

⁶ UNICEF, *Car Humanitarian Situation Report*, 9 July 2015, p. 4

⁷ Central African Republic 2015, *Total funding per donor (appeal plus other*) as of 08-September-2015*, disponible sur https://fts.unocha.org/reports/daily/ocha_R24_E16526_1509081626.pdf

⁸ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine*, S/2015/576, 29 juillet 2015, para. 45

Plusieurs acteurs internationaux s'intéressent aux enjeux de relèvement précoce et de développement qui faisaient déjà l'objet d'activités spécifiques avant cette crise.

iii. **Désactivation du L3 et baisse des financements**

Le niveau 3 de la réponse d'urgence (L3, déclenché en décembre 2013 et désactivé en mai 2015, a joué un rôle important dans la "structuration" de l'aide humanitaire, en renforçant (au moins à Bangui) le leadership et la coordination⁹. Le L3 a permis de mobiliser plus de ressources financières par rapport aux années précédentes puisque le Plan de Réponse Stratégique (SRP) a été financé à 61% en 2014, avec une bonne augmentation du profil de la crise¹⁰.

- **La désactivation du niveau 3 cette année a entraîné une baisse de la visibilité** de la crise et du financement des besoins humanitaires. Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) n'obtient pas la moitié des financements attendus. Or la désactivation du L3 n'est pas synonyme d'une diminution des besoins humanitaires.
- **Les besoins structurels de développement ont été aggravés par cette** crise humanitaire sévère dans un pays ayant un indice de développement humain inférieur à 0,341 avant la crise en 2013 soit 186^e sur 188 pays¹¹.
- **Ainsi l'assistance en RCA devrait répondre à une approche duale et parallèle** nécessitant en même temps la continuité de l'aide humanitaire dans les zones encore fragiles et l'appui au relèvement précoce dans ses zones déjà calmes en y mettant en œuvre des actions de développement telles que l'enseignement, la formation professionnelle, la relance agricole, le soutien à la remise en place de services publics, etc.

L'attention de la communauté internationale devrait être attirée sur l'importance que son soutien revêt dans des crises prolongées et aux causes anciennes comme en RCA. Après la désactivation du L3, des mesures de mitigation avaient pourtant été prévues, mais elles n'ont pas été mis en œuvre ou n'ont pas porté leurs fruits. Si le PRH n'est pas davantage financé, le contexte sécuritaire et socioéconomique pourrait empirer, entraînant chez les populations l'adoption de pratiques de survie négatives telles que la prostitution, le travail forcé, le travail des enfants, la criminalité et le banditisme.

Recommandations

- **La communauté internationale devrait maintenir et augmenter** son appui en termes de ressources humaines et financières afin de répondre aux problèmes actuels de maintien du niveau de la réponse humanitaire en matière d'accès à l'eau, d'abris, de protection, d'accès à l'éducation et à la santé et surtout actuellement de sécurité alimentaire.
- **Compte tenu de l'extrême vulnérabilité de la population civile**, les Etats membres de l'Assemblée Générale doivent maintenir un appui soutenu et durable aux opérations humanitaires, répondre généreusement à l'appel humanitaire en faveur de la République centrafricaine et rendre disponible les fonds, l'assistance logistique et technique requis pour assurer la reconstruction du pays.

⁹ International Council of Voluntary Agencies, *NGO Perspectives on Humanitarian Response in Level 3 Crises*, Impact, January 2015, p. 22

¹⁰ Inter-Agency Standing Committee Emergency Directors Group, 2014b, "Overarching Lessons in L3 Implementation and Recommendations to Enhance Delivery", Draft background paper for IASC Principals Meeting on 9 December 2014.

¹¹ Population Data, Palmarès - Indicateur de développement humain (IDH) 2013, disponible sur <http://www.populationdata.net/index2.php?option=palmares&rid=1&nom=IDH> dernier accès 03/09/15

- **Une meilleure coordination doit sans cesse être recherchée** dans le contexte particulier de la RCA où l'évolution des besoins observés et de la manière d'y répondre annonce la transition entre l'urgence et le développement.

3. PROTECTION DES CIVILS ET ETAT DE DROIT

Alors que l'Etat centrafricain est très peu redéployé et où de nombreuses localités restent encore sous la forte influence des groupes armés, la protection des civils est une préoccupation majeure. Les récentes flambées de violence dans le pays confirment la vulnérabilité des civils face aux multiples exactions des groupes armés. De plus de nombreux déplacés internes sur plusieurs sites à Bangui courent le risque d'être de nouveau déplacés sans que de solutions durables ne sont garanties.

i. Groupes armés et sécurité des civils

Une amélioration de la protection des civils est constatée suite au déploiement des forces de la MINUSCA à travers le territoire. Mais les nouvelles dynamiques et enjeux du conflit menacent toujours la sécurité physique des personnes. Il faut donc changer le paradigme actuel d'analyse de la situation sécuritaire pour mieux les protéger.

- **Le nouveau paysage sécuritaire de la RCA** est caractérisé par le port généralisé d'armes par les civils, la fragmentation des groupes armés en milices et gangs, la militarisation des groupes d'auto-défense et des éleveurs peulhs et la transnationalisation des dynamiques de conflits.

- **Les affrontements entre ces groupes** dégénèrent souvent, avec de lourdes conséquences sur les civils, telles que les attaques dans les sites de déplacés, les incendies ou destructions de maisons et autres biens, les meurtres et des violences, orientées en particulier contre les femmes.

- **Plusieurs bandes armées, sans s'affronter** entre elles, s'illustrent plutôt par une forte criminalité dirigée contre les civils. Plusieurs attaques et vols de bétail au nord de Paoua sont attribués à ces groupes.

- **Les frontières tchadiennes et camerounaises** sont aussi devenues depuis plusieurs semaines des foyers d'insécurité où opèrent des groupes armés identifiés ou non. Des éléments effectuent constamment des razzias dans les villages frontaliers au Tchad.

Tous ces éléments nouveaux font que la crise glisse progressivement vers un contexte difficilement saisissable marqué par des épisodes fréquents de violences difficiles à anticiper puisqu'en dépit du déploiement des casques bleus, la situation reste difficile à maîtriser. Les récentes violences du mois d'août à Bambari, avec en tout près de 40'000 personnes déplacées, puis à Bria, illustrent cette nouvelle dynamique.

ii. Les Exploitations et Abus Sexuels (EAS)

Depuis leur arrivée, les forces internationales sont confrontées à de graves allégations d'exploitation et abus sexuels (EAS) et de fautes graves contre des communautés déjà affectées par une crise aigüe.

- **Les mesures pour arrêter les EAS attribuées aux casques bleus** en RCA ne devraient pas être ponctuelles. Il faut exiger des pays d'origine des troupes des engagements structurels qui permettront de trouver des solutions durables et d'éviter de telles conduites à l'avenir.

- **En plus des mesures de renforcement de la chaîne de commandement** et de redevabilité à l'intérieur de la MINUSCA, il faut prendre des mesures préventives et coercitives dans les pays d'origine des troupes afin que les forces internationales soient désormais frappées du devoir d'exemplarité.

- Par ailleurs il ne faut pas oublier que la grande majorité des EAS est commise par les groupes armés irréguliers contre lesquels il faut aussi réagir et apporter des réponses spécifiques à cette problématique.

iii. **Le redéploiement de l'autorité de l'Etat**

Le redéploiement de l'autorité de l'Etat permettrait de réduire les risques d'exactions sur les civils à travers la lutte contre l'impunité et la restauration de la chaîne pénale.

- **Actuellement l'Etat est réduit à une représentation minimale** dans certaines villes, localités et régions du pays. Peu de préfets, de gendarmes, de policiers, de juges, de médecins, d'enseignants ou de procureurs ont regagné leurs postes et, le cas échéant, ne peuvent pas travailler dans de bonnes conditions.

- **L'accès à la justice pour une majeure partie de la population est un enjeu important** en RCA. Les institutions judiciaires doivent être renforcées pour que la préservation des droits et le bon déroulement des procédures judiciaires soient assurés aux victimes de ce conflit, ce qui est déterminant pour contribuer au processus de réconciliation au sein ce pays.

- **L'impunité entraîne aussi une généralisation des incidents de protection.** Les criminels ne sont plus uniquement les groupes armés, mais aussi des civils qui profitent de l'absence de sanction ou de réponse de la puissance publique aux exactions pour commettre des actes répréhensibles.

Le processus électoral à venir se déroulera dans un environnement très sensible avec un nombre élevé d'armes légères et de petits calibres en circulation parmi la population civile. Sans un plan de sécurisation incluant les acteurs étatiques sur tout le territoire, il semble difficile d'accorder aux civils une protection de proximité fiable.

iv. **Logements, Terre et Propriétés**

Par ailleurs, le retour des déplacés et des réfugiés, rendu possible et constaté dans certaines zones du pays, aggrave les disputes déjà existantes sur les Logements, les Terres et Propriétés (LTP), appelant à une solution urgente pour éviter une nouvelle crise dans ces zones.

En fait, de nombreuses maisons sont irrégulièrement occupées, soit par des civils voire des déplacés, soit par des gangs. D'autres sont complètement détruites ou incendiées. A l'instar de ce qu'a connu la République Démocratique du Congo ou la Côte d'Ivoire, les disputes autour des LTP ont conduit à des conflits violents et des violations graves des droits humains. Actuellement, en RCA, l'effondrement complet du système judiciaire, l'absence de services de documentation civile, de chaîne pénale et la fragilisation du leadership traditionnel, font qu'il est difficile de traiter adéquatement cette question.

Ni la résolution 2217, ni même le dernier rapport du Secrétaire Général des Nations Unies ne font mention de cette problématique. Le Conseil de Sécurité de l'ONU a pourtant reconnu en 2010 dans la résolution S/2010/579, par. 14, que cette problématique était essentielle dans la protection des civils surtout des femmes, des déplacés et des réfugiés. Si rien n'est fait en RCA et surtout si les financements ne sont pas suffisants pour traiter cette question, elle pourrait s'aggraver et prendre des tournures confessionnelles.

Recommandations

- **La communauté internationale doit donc changer son regard** sur le contexte sécuritaire en RCA et admettre que le mandat de la MINUSCA et son exécution ne sont pas adaptés pour empêcher les nombreux groupes armés de nuire, notamment aux civils.
- **La résolution 2217 distingue trois catégories de groupes armés** (ex-Séléka, antibalaka et LRA) alors que la configuration actuelle est toute autre. La stratégie de protection des civils nécessite d'anticiper et ne pas simplement réagir aux exactions contre les civils.
- **La MINUSCA devrait établir avec le cluster protection** les axes prioritaires d'interventions en vue d'améliorer la protection des civils.
- **Le Conseil de sécurité devrait exiger que les Pays Contributeurs de Troupes (PCT)** s'entendent sur des normes minimales et les procédures judiciaires qui engagent l'Etat d'origine à enquêter de manière efficace, poursuivre et sanctionner les présumés coupables de EAS
- **Sans un redéploiement appuyé de l'Etat**, il semble difficile de contribuer véritablement et durablement à la protection des civils et les efforts entrepris jusque-là pourraient être vains.

4. COHESION SOCIALE ET RELEVEMENT ECONOMIQUE

Enfin, l'économie de la RCA a connu un énorme ralentissement lié aux violences de ces dernières années. Elle repose historiquement sur l'agriculture, l'élevage et l'exportation des ressources minières et forestières. Or les violences ont non seulement durement touché ces secteurs, mais aussi conduit à la déstructuration du tissu social. Or, si le relèvement économique est considéré comme une priorité, il contribuera largement à la cohésion sociale.

- **La levée partielle par le processus de Kimberley** de l'embargo sur le diamant originaire de l'Ouest du pays donnera sans doute un nouveau souffle à l'économie locale. Mais cette mesure ne change en rien la situation dans les provinces de l'Est, où l'absence d'activités économiques, surtout minières, pourrait aboutir à un écart de développement au sein du pays.
- **L'agriculture demeure un enjeu majeur** dans un contexte où les parties les plus agricoles du Nord et de l'Ouest sont exposées à l'insécurité, ne favorisant pas la relance agricole. La sécurisation des zones agricoles n'est pas intégrée dans les priorités du dispositif sécuritaire, la restauration des capacités économiques des paysans semble compromise.
- **Le commerce du bœuf, qui était la principale source de revenus** de près de 300'000 personnes, a été gravement affecté par la crise, perturbant l'approvisionnement des marchés dans le pays. Si ce secteur, qui cristallise un conflit ancien entre éleveurs et agriculteurs n'est pas pris en compte dans les stratégies de sécurisation des civils, l'économie locale pourra difficilement être relancée.
- **La fragilité économique a des liens avec le tissu social** en Centrafrique. Les projets de développement et de relance de l'économie locale peuvent renforcer la volonté de vivre ensemble des communautés, pour qu'elles n'aient plus de raisons de s'affronter. La résolution 2217, au par. 32h (iii) qui prévoit la mise en œuvre de projets de réduction de la violence communautaire (CVR), n'a cependant pas été assez précise sur sa cible.

En fait les facteurs qui alimentent la demande et la fourniture d'armes, tels que le besoin pour certains éleveurs peulhs de protéger leurs communautés et leurs bétails, pour certains agriculteurs de protéger leurs récoltes et leurs terres, ou pour certains jeunes affiliés à des groupes d'auto-défense de

protéger leurs communautés contre des coupeurs de route appelés *zarguin* ne sont pas considérés alors qu'ils alimentent profondément les tensions communautaires actuelles.

Recommandations :

- **Il faut donc aujourd'hui mobiliser suffisamment de fonds de développement** pour permettre la relance de l'économie centrafricaine et surtout le redéploiement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire, pour mettre fin à l'impunité actuelle et assurer la reconstruction du pays.
- **La cohésion sociale doit s'inscrire dans une perspective socioéconomique en RCA** et les efforts consentis pour que la région Ouest aux exigences du processus Kimberley devraient aussi être employés dans la région de l'Est.
- **Il est crucial aujourd'hui, vis-à-vis des personnes déplacées internes et des réfugiés** qui le souhaitent, de favoriser les conditions de retour dans la dignité et la sécurité lorsque cela est envisageable. Mais aussi de développer des dynamiques de réconciliation et cohésion sociale pour éviter les risques de stigmatisation.
- **La mise en œuvre des CVR devrait s'intéresser aux** dynamiques des groupes et communautés déjà armés et opposés pour des diverses raisons antérieures au conflit actuel.
- **Les partenaires et amis de la RCA devraient organiser une conférence internationale** en janvier-février 2016 afin de mobiliser les fonds et soutiens multiformes qui contribueront à reconstruire la RCA suivant les recommandations du Forum de Bangui de mai 2015.
-